



Communiqué de presse

Sion, le 2 mars 2020

L'AVMPP donne le ton

L'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP) lance aujourd'hui une campagne de sensibilisation colorée et décalée destinée à valoriser le travail de ses membres auprès du grand public, et à l'inciter à faire appel aux vrais professionnels qu'ils sont.

Des moutons nez-noir rose et des saint-bernards verts: voilà les animaux atypiques que les Valaisans vont croiser sur leur route ces prochaines semaines. La raison n'est pas la nostalgie de la semaine de Carnaval, mais la volonté de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, l'AVMPP, de sortir du bois à quelques jours du printemps et à l'approche des premiers salons thématiques consacrés à l'habitat. Son président Florian Lovey explique la démarche à l'origine de cette campagne d'image: «Le secteur de la construction et du second œuvre sont sous pression depuis plusieurs années. Certaines pratiques illégales nuisent à l'image de la branche et dévalorisent le travail des professionnels que notre association représente. Nous avons souhaité sensibiliser le public aux valeurs de qualité qui nous sont chères et lui rappeler que nos 140 entreprises membres dans tout le canton sont prêtes à répondre à ses demandes.»

Il y a les couleurs qui jurent...

et celles qui ne trompent pas!

Restez dans le bon ton

140 MAÎTRES
PLÂTRIERS-PEINTRES
À VOTRE SERVICE

WWW.AVMPP.CH

et les bien lisses!

Il y a les textures décrépites...

Optez pour le 1^{er} choix

140 MAÎTRES
PLÂTRIERS-PEINTRES
À VOTRE SERVICE

WWW.AVMPP.CH

Valoriser, sans stigmatiser

Sans tomber dans des messages stigmatisants, la campagne adopte le ton de l'humour et du second degré en jouant sur des symboles forts du Valais, qu'il est bon de ne pas dénaturer. Tout comme le travail des professionnels de l'AVMPP. «Régulièrement, nous constatons des malfaçons et du travail bâclé lorsque nous sommes appelés à réparer les pots cassés, note Pascal Guidetti, vice-président de l'association. Notre but n'est pas de pointer du doigt les personnes et entreprises peu scrupuleuses, mais d'orienter le public vers les artisans qui respectent les règles et garantissent un savoir-faire de haut niveau.» En cause, notamment, le travail au noir, dont le coût se chiffre entre 40 et 50 milliards de francs par an en Suisse. Pour le Valais, l'estimation dépasse la barre du milliard, avec d'importantes conséquences sur l'emploi, et des pertes en matière d'impôts et de cotisations sociales.

Une association pionnière et engagée

La réalité du terrain met également en lumière les fléaux de la sous-traitance en cascade et du dumping salarial. Autant de problématiques contre lesquelles l'AVMPP lutte depuis de nombreuses années, avec la ferme volonté de garantir à ses membres des conditions de travail optimales. «En 1938, une année après sa création, notre association a été la première dans le second œuvre valaisan à se doter d'une convention collective de travail, précise Diego Briggeler, son vice-président. Un quart de siècle plus tard, en 1962, elle fut également la première, plus de vingt ans avant l'obligation légale, à introduire la prévoyance professionnelle obligatoire.» Attentive aux conditions de travail de ses membres, l'AVMPP s'investit également sans relâche pour la transmission des savoir-faire et le perfectionnement des compétences, en soutenant la formation continue et l'offre de places d'apprentissage.

Contacts AVMPP / www.avmpp.ch

Florian Lovey, président, info@lovey-sa.ch, 079 299 96 25

Pascal Guidetti, vice-président, guidetti@netplus.ch, 079 606 06 02

Diego Briggeler, vice-président, diego.briggeler@maler-briggeler.ch, 079 219 53 12